

- (b) la découverte et le meilleur développement des ressources naturelles de la province et la recherche et l'utilisation des sous-produits de tous procédés en traitant ou utilisant d'une manière quelconque les minéraux, le bois et les autres ressources de la province;
- (c) le développement et l'amélioration des méthodes dans l'industrie agricole et le perfectionnement, le bien-être et le progrès de la vie sur la ferme;
- (d) les recherches scientifiques et les investigations pour la mitigation et l'abolition des maladies de la vie animale et végétale et la destruction des insectes ou autres parasites;
- (e) en général, la poursuite avec l'approbation et sous la direction du lieutenant-gouverneur en conseil de tout autre travail de recherche ou d'investigation qui puisse être jugé urgent ou utile.

Il est prévu que la moitié du coût des activités de la Fondation sera défrayée par la Législature et l'autre moitié par des souscriptions provenant des industries ou d'individus intéressés. Un conseil consultatif de 25 personnes représentant les intérêts scientifiques agricoles et industriels de la province a été établi par ordre en conseil du 14 mai 1929.

Les quartiers actuels de la Fondation de Recherches d'Ontario sont à 47, Queen's Park, Toronto, avec des quartiers additionnels dans un édifice nouveau ayant façade sur la rue St-Joseph.

Au commencement de 1931 le personnel comptait 18 personnes consacrant tout leur temps aux recherches, en plus des employés administratifs et autres travailleurs non techniques. Des bourses industrielles sont contribuées par les organisations suivantes: Canada Packers' Ltd., Canadian Automobile Manufacturers' Association, Consumers' Gas Company, Woollen Manufacturers' Association, Ontario Metal Industries Research Association et un groupe de tanneurs d'Ontario. Les officiers du département de l'Agriculture et du département des Mines ont collaboré avec le personnel de la Fondation et ont accordé leur appui financier à des investigations d'intérêt mutuel. Les différents laboratoires ont été convenablement outillés et les recherches en cours actuellement couvrent les sujets suivants: textiles, biochimie et bactériologie, pathologie animale, cuir, métallurgie, céramique, combustible, gaz, chimie, économie agricole, aussi bien que la prospection géophysique et le relevé du sol dans certaines parties de la province.

Sous-section 3.—Conseil Consultatif de Recherches scientifiques et industrielles de l'Alberta.

Le Conseil des Recherches scientifiques et industrielles de l'Alberta a été créé par ordre en conseil le 6 janvier 1921. Il se composait d'abord de cinq membres, dont le Secrétaire Provincial était le président, et avait pour mission de surveiller et diriger le travail de recherche, d'engager des spécialistes pour faire tel travail et de définir les devoirs de chacun d'eux. D'après son rapport de 1928, le premier ministre de la province en était alors le président et les membres comprenaient le ministre des Travaux publics, le président de l'Université d'Alberta et plusieurs professeurs de cette institution. Le travail de l'année avait touché sur les combustibles et les matériaux de voirie ainsi que sur la géologie et les relevés du sol et l'utilisation chimique du gaz naturel.

Sous-section 4.—Loi du Conseil de Recherches de Saskatchewan, 1930.

La loi du Conseil de Recherches de 1930 (Sask., chap. 88, 1929-30) crée le Conseil de Recherches de Saskatchewan dont la mission est de promouvoir